



COMMUNIQUE DE PRESSE

Semaine de la Douleur :

« Absente du débat, la Communauté française délègue à une entreprise pharmaceutique ! »

Mardi 20 octobre 2009

Cette semaine est la semaine de la Douleur et, cette année, l'édition est placée sous le signe des douleurs au niveau du bas du dos.

La semaine de la Douleur a été organisée par 17 partenaires dont 13 « organismes de santé » qui ont fait un travail formidable, notamment en mettant en place le site internet www.semainedeladouleur.be.

Cependant, on apprend que c'est une entreprise pharmaceutique qui finance, seule, cette politique de prévention contre le mal du dos... et nulle part, l'on retrouve un quelconque soutien de la Communauté française dans l'organisation de cette campagne d'information.

« N'est-ce pourtant pas là le rôle de la Communauté française ? Je suis en effet très étonné que la Ministre de la Santé laisse à des associations privées le soin d'assumer seules une campagne d'information à l'échelle nationale. Et je me demande donc si la Communauté française compte jouer un rôle dans la prévention du mal de dos et finance-t-elle par ailleurs des associations dont c'est la mission ? Bref, que fait la Communauté française ? », demande le Député MR **Jacques BROTCHI**.

Il faut savoir que le mal de dos est la principale cause d'absentéisme au travail en Belgique. Le coût social, entraîné par les problèmes de lombalgie sur une année, se situe entre 270 millions et 1,6 milliards d'euros et les incapacités de travail provoquées par ces affections sont en constante augmentation depuis dix ans...

Le rapport Fit For Work Europe « Musculoskeletal Disorders in the European Workforce » épingle d'ailleurs en Belgique le manque de mesures prises pour favoriser la réintégration dans leur entreprise des personnes souffrant de mal de dos, et notre tendance à nous contenter de subir l'absentéisme. En moyenne parmi les personnes souffrant de mal de dos, 85 pour cent d'entre elles prennent jusqu'à 7 jours de congé-maladie et 15 pour cent d'entre elles prennent un mois de congé-maladie.

« Dans ce contexte et au-delà de la semaine de la Douleur, il est légitime de savoir quelle est la politique que Mme Laanan compte entreprendre pour lutter contre ce fléau ? Les Belges sont vraiment très mal informés en la matière. Or, ce sont l'ignorance et les mauvaises habitudes qui nous mènent à ces chiffres alarmants. La Belgique a été montrée du doigt pour son manque de réactivité à ce niveau. J'attends de la Ministre des réponses et, plus encore des actes », souligne encore **Jacques BROTCHI**.



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be